

règne de Louis il avait, de concert avec Verbœczy et l'archevêque Bakracz, exercé une véritable régence. On a prétendu qu'il visait au trône dès ce moment et que, s'il n'était pas venu au secours du roi Louis, c'est qu'il désirait un désastre qui ouvrirait pleine carrière à ses convoitises. Quoi qu'il en soit, il fut couronné à Szekes Feervar au mois de novembre 1526 par l'évêque de Nitra; mais une autre diète s'était rassemblée à Presbourg (Poszony); sous l'influence de Batory, l'ennemi acharné de Szapolyai, elle proclama Ferdinand d'Autriche. La Hongrie avait deux rois. Ferdinand avait l'avantage d'avoir été couronné avec la véritable couronne de saint Etienne, pour laquelle les patriotes magyars ont toujours eu une superstitieuse vénération. Szapolyai ne négligea rien pour se faire reconnaître par les puissances européennes. Le roi de France, François I^{er}, — alors représenté en Hongrie par l'habile Rusconi, — l'ennemi de la maison d'Autriche, était l'allié naturel du roi national de la Hongrie; les princes de Bavière effrayés de la puissance croissante des Habsbourg — Ferdinand venait de se faire couronner à Prague — étaient également sympathiques au roi national. Le cardinal Wolsey accueillit avec bienveillance son ambassadeur. Mais ces sympathies ne se traduisaient point par des secours efficaces; les troupes de Ferdinand refoulèrent celles de Szapolyai et l'obligèrent à se réfugier en Pologne; une diète réunie à Bude déclara Szapolyai et Verbœczy ennemis de la patrie. Szapolyai se tourna du côté où il semblait que la Hongrie dut le moins songer à espérer du secours; il envoya son agent Laszko à Constantinople, auprès du sultan Soliman; François I^{er} avait, il est vrai, donné l'exemple de ces alliances peu honorables pour des princes chrétiens; mais la France n'avait jamais été souillée par l'invasion ottomane.

Soliman promit son concours à la Hongrie en échange de l'hommage du royaume; il daigna, suivant ses propres expressions, « céder à Szapolyai un royaume qui appartenait au vainqueur de Mohacz par les droits de la guerre et du sabre. » D'autre part, le roi François I^{er} adhérait à un